

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE

T/PET.5/1010/Add.2
23 janvier 1957

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE Mme MARTHE OUANDIE CONCERNANT LE CAMEROUN
SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de
tutelle)

NY537

RC7/TD

Kumba, 11 janvier 1957

LT GENERAL ASSEMBLY UNATIONS NEWYORK

0004 ATROCITES CONTINUENT REGION SANAGAMARITIME OU GOUVERNEMENT FRANCAIS EST
DECIDE EXTERMINER TOUTE POPULATION STOP MILLIERS CADAVRES NON ENTERRES POURRISSENT
LONG ROUTES STOP SITUATION CHEF BAHAM ARRETE RECEMMENT CRITIQUE DANS GEOLE OU TOUTE
NOURRITURE EXTERIEURE LUI EST INTERDITE FIN METTRE FIN CETTE SITUATION EN FAISANT
AVOIR LEGITIMES ASPIRATIONS PEUPLE CAMEROUNAIS BUREAU UDEFEC MARTHE OUANDIE
